



Relation personne mineure et majeure

Par **PourToujours**, le **27/07/2013** à **15:49**

Bonjour,

Voilà j'avais déjà posté un message sur ce site et je n'avais pas pu remercier la personne qui m'avait répondu car jusque-là, je n'ai plus eu de connexion internet, donc si elle se reconnaît : Merci.

Par ailleurs, je voulais demander autre chose, toujours en rapport. Je vais donc réexpliquer ma situation.

Je suis une jeune fille de 16 ans (bientôt 17) donc mineure qui entretient une relation avec une personne majeure et ce depuis mes 15 ans et demi (à 2 mois près, 16 ans). Mes parents ne sont pas au courant et, de ce fait, cette relation est secrète. Précédemment, j'avais donc demandé si mes parents pouvaient avoir recours à la justice, si à mes 18 ans, je leur disais que je suis en couple avec la personne depuis donc mes 15 ans et demi. On m'avait répondu que non, si en attendant, cette personne ne me soustrayait pas à leur autorité.

A présent, je voudrais savoir si, justement à ma majorité, je pourrais quitter le domicile familial pour m'installer avec la personne qui partage ma vie, sans que ma famille intervienne ? Auront-ils le droit de me l'interdire arrivée à cet âge ? Pourront-ils avoir recours à la justice ?

Je vous remercie par avance.
Bonne journée.

Par **PourToujours**, le **30/07/2013** à **19:51**

S'il vous plait, quelqu'un pourrait-il me répondre ?
Merci beaucoup.

Par **Lag0**, le **31/07/2013** à **10:42**

Bonjour,
Lorsque vous serez majeure, vous ferez bien ce que vous voudrez...

Par **PourToujours**, le **31/07/2013** à **16:14**

Bonjour,

J'ai posé cette question car mes parents m'ont dit que tant que je n'aurai pas atteint mes 21 ans, je resterai chez eux et je ferai ce qu'ils me diront. En tout cas, merci beaucoup pour votre réponse.

Bonne journée.

Par **Lag0**, le **31/07/2013** à **17:02**

Vous êtes bien en France ? Donc c'est le droit français qui compte, la majorité est à 18 ans.

Par **PourToujours**, le **31/07/2013** à **19:52**

Je vous remercie énormément d'avoir répondu à toutes mes questions.

Je vous souhaite une bonne soirée.